



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-3238 Services professionnels de suivis environnementaux aux lieux d'élimination de neige
Dagenais, Sainte-Rose et Saint-Martin et aux anciens dépotoirs Bomar et Cloutier

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 13 novembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 13 octobre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 13 novembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 13 octobre 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-3252 Acquisition de quincaillerie, de boulonnerie et de pièces hydrauliques

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 13 novembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 13 octobre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 13 novembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 13 octobre 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-3265 Acquisition de pièces et services pour des équipements mobiles

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 13 novembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 13 octobre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 13 novembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 13 octobre 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-3302 Acquisition de différents types de pierre concassée et d'abrasifs, 2026-2029

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 13 novembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 13 octobre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 13 novembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 13 octobre 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-3323 Travaux de mise à niveau des terrains de baseball au parc Pépin

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 13 novembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 13 octobre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 13 novembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 13 octobre 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-3335 Travaux de traitement de fissures sur différentes rues de la Ville de Laval, programme 2026-2027

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 13 novembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 13 octobre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 13 novembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 13 octobre 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donnée que tout intéressé peut se faire entendre par le comité exécutif de la Ville de Laval le mercredi 29 octobre 2025 à 9 heures en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Ville de Laval;

À cette séance il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

1. Entrée charretière sur un axe du réseau routier majeur, soit sur le boulevard des Laurentides, pour la construction d'un bâtiment multifamilial de 6 étages sur le lot projeté 6 652 880 du cadastre du Québec.
2. Plantation d'arbres à petit déploiement en cour avant au lieu d'arbres à moyen ou grand déploiement pour la construction d'une habitation de 8 logements sur le lot 1 265 800 du cadastre du Québec, soit sur le boulevard Dagenais Ouest.
3. Pour la construction d'une habitation multifamiliale de 12 étages sur le lot 4 815 825 du cadastre du Québec, soit au 4000, place des Cageux:
 1. des balcons faisant saillie de 1,84 mètre par rapport au plan de façade, au lieu d'une saillie maximale de 0,65 mètre;
 2. aucun retrait pour 2 constructions techniques hors toit par rapport au plan de façade de l'étage situé immédiatement en dessous, alors qu'un retrait minimal de 4,1 mètres est requis.
4. Pour la construction d'une habitation multifamiliale de 11 étages sur le lot projeté 6 616 046 du cadastre du Québec, soit sur le boulevard Le Corbusier :
 1. des balcons faisant saillie de 1,5 mètre par rapport au plan de façade, au lieu d'une saillie maximale de 0,65 mètre;
 2. un mur de soutènement situé à une distance de 0 mètre des lignes avant et avant secondaire au lieu d'un minimum de 1 mètre et à 0,8 mètre du trottoir au lieu d'un minimum de 1,5 mètre.
5. Pour la construction d'une habitation multifamiliale de 20 étages sur le lot projeté 6 616 045 du cadastre du Québec, soit sur le boulevard Le Corbusier:
 1. des balcons faisant saillie de 1,5 mètre par rapport au plan de façade, au lieu d'une saillie maximale est de 0,65 mètre;
 2. aucune aire de chargement et de déchargement aménagée sur le terrain, alors qu'une telle aire doit être aménagée sur le terrain;
 3. une proportion minimale de la surface de la toiture végétalisée à 35 %, au lieu d'une proportion minimale de 50 %.
6. Emprise au sol des bâtiments minimum de 18 %, alors qu'un minimum de 25 % est prescrit pour l'immeuble sur le lot projeté 6 616 050 du cadastre du Québec, soit sur le boulevard Le Corbusier.
7. Escalier extérieur donnant accès à un étage supérieur au rez-de-chaussée dans la cour latérale, alors que cela est prohibé pour un bâtiment construit après l'entrée en vigueur du règlement CDU-1 pour la construction d'une habitation de 8 logements sur le lot projeté 6 699 287 du cadastre du Québec, soit sur la rue Saint-André.

8. Escalier extérieur donnant accès à un étage supérieur au rez-de-chaussée dans la cour latérale, alors que cela est prohibé pour un bâtiment construit après l'entrée en vigueur du règlement CDU-1 pour la construction d'une habitation de 8 logements sur le lot projeté 6 699 288 du cadastre du Québec, soit sur la rue Saint-André.
9. Pour l agrandissement d'un bâtiment existant sur le lot projeté 6 698 821 du cadastre du Québec, soit au, 3346, boulevard Saint-Elzéar Ouest:
 1. qu'une partie du bâtiment principal soit exemptée de l'application du plan angulaire, et ce, sur une profondeur maximale de 0,83 mètre;
 2. une proportion de 11 % du terrain en surface carrossable au lieu d'un maximum de 10 %.
10. Pour un bâtiment existant sur le lot 1 637 918 du cadastre du Québec, soit au 1200, boulevard Chomedey:
 1. une enseigne détachée de 1,02 mètre de largeur par 3,66 mètres de hauteur dans le triangle de visibilité, alors que cela est prohibé;
 2. l'installation d'une enseigne dans une cour avant ayant une profondeur de moins de 20 mètres, au lieu d'un minimum de 20 mètres;
 3. 2 enseignes sur la marquise, ayant une superficie combinée de 18,96 mètres carrés, au lieu d'un maximum de 1 enseigne d'une superficie de 2,8 mètres;
 4. 2 enseignes directionnelles ayant une superficie de 0,93 mètre carré et une hauteur de 2,99 mètres, au lieu d'une superficie maximale de 0,7 mètre carré et une hauteur maximale de 2,75 mètres.
11. Hauteur du plancher du rez-de-chaussée de 0,3 mètre au lieu d'une minimum de 0,6 mètre pour la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 6 étages sur le lot 6 445 499 du cadastre du Québec soit sur le boulevard Curé-Labelle.
12. Aucune bande tampon de type C ne soit exigée le long de la ligne de zonage T4.3-4290 pour la construction d'une habitation multifamiliale de 3 étages sur le lot 6 634 294 du cadastre du Québec soit sur le boulevard des Laurentides.
13. Pour l'immeuble sur le lot projeté 6 702 118 du cadastre du Québec, sur le boulevard Le Corbusier :
 1. un parvis qui n'est pas conçu de manière à ce que ses allées piétonnières soient accessibles universellement par un parcours sans obstacle;
 2. une entrée charretière d'une largeur maximale de 20,9 mètres et une entrée charretière d'une largeur maximale de 8,8 mètres, alors qu'un maximum de 6 mètres est prescrit pour une entrée charretière;
 3. un remblai qui modifie le niveau du terrain de plus de 0,5 mètre de hauteur par rapport au niveau existant, alors qu'un remblai ne peut modifier le niveau du terrain de plus de 0,5 mètre de hauteur par rapport au niveau existant;
 4. un pourcentage minimal de végétalisation de 39 % de la toiture du bâtiment principal, alors qu'un minimum de 50 % de la superficie de la toiture doit être végétalisée;
 5. une hauteur de plancher de rez-de-chaussée d'une hauteur maximale de 2,2 mètres, alors qu'un maximum de 1,5 mètre est prescrit;
 6. une hauteur de rez-de-chaussée d'un minimum de 3,5 mètres, alors qu'un minimum de 4,2 mètres est prescrit;
 7. un total de 3 portes de garage sur la façade principale avant, alors que de telles portes sont prohibées sur la façade principale avant.

14. Pour l'immeuble sur le lot 1 254 812 du cadastre du Québec, soit au 5565, Boulevard Dagenais Ouest) :
 1. un escalier extérieur en cour avant secondaire qui donne accès à un étage supérieur au rez-de-chaussée, alors que cet escalier ne peut donner accès à un étage supérieur au rez-de-chaussée;
 2. la plantation d'un minimum de 3 arbres à petit déploiement en cour avant, alors qu'un minimum de 3 arbres à moyen ou grand déploiement est requis en cour avant.
15. Pour l'immeuble sur le lot 6 645 885 du cadastre du Québec, sur le boulevard Arthur-Sauvé:
 1. un minimum de 5 arbres à petit déploiement en cour avant, alors qu'un minimum de 5 arbres à moyen ou grand déploiement est requis en cour avant;
 2. l'abattage de 2 arbres de plus de 200 mm de D.H.P. dont le tronc ou une partie du tronc est à l'intérieur de la marge avant minimale prescrite, alors qu'un tel abattage est prohibé.
16. Mur-écran d'une hauteur de 5,34 mètres au lieu d'un maximum de 1,8 mètre pour la réfection d'une marquise servant de débarcadère automobile sur le lot 1 731 023 du cadastre du Québec soit au 2225, desserte Est autoroute des Laurentides.
17. Pour la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages sur le lot projeté 6 603 901 du cadastre du Québec soit sur le boulevard Curé-Labelle:
 1. un front bâti minimal de 0% sur la 71^e avenue, au lieu d'un front bâti minimal de 50%;
 2. des conteneurs semi-enfouis non ceinturés d'une aire aménagée, alors qu'une telle aire est obligatoire sur au moins 3 côtés.
18. Pour un bâtiment existant sur le lot 1 189 614 du cadastre du Québec, soit au 755, chemin du Sablon:
 1. des équipements mécaniques d'une hauteur de plus de 0,6 mètre sur le toit, sans être entourés d'un écran visuel;
 2. des matériaux de revêtement extérieur de type D et E, alors que seuls les matériaux du type C sont autorisés.
19. Pour l'immeuble sur le lot 1 100 031 du cadastre du Québec, soit au 198, boulevard Curé-Labelle:
 1. une aire de chargement et de déchargement et son aire de manœuvre qui ne seront pas séparées d'une ligne de terrain par une bande paysagère d'une largeur minimale d'un mètre, alors que cette bande paysagère doit être d'une largeur minimale d'un mètre;
 2. aucune bande tampon de type C en bordure de la ligne arrière de terrain adjacente au type de milieux T3.3 pour les 50 premiers mètres calculés depuis l'emprise du boulevard Marc-Aurèle-Fortin, alors qu'une bande tampon de type C doit y être aménagée;
 3. une allée d'accès adjacente à la ligne arrière de terrain qui ne sera pas séparée de la ligne de terrain par une bande paysagère d'une largeur minimale de 0,5 mètre, alors qu'une bande paysagère d'une largeur minimale de 0,5 mètre est requise;
 4. la plantation d'un minimum de 10 arbres à petit déploiement dans la cour avant, alors qu'un minimum de 10 arbres à moyen ou grand déploiement doit être planté dans cette cour avant;
 5. aucun retrait pour 2 constructions techniques hors toit par rapport au plan de façade de l'étage situé immédiatement en dessous, alors qu'un retrait minimal de 5 mètres est requis;
 6. un retrait de 3,4 mètres pour une construction habitable hors toit par rapport au plan de la façade principale avant, alors qu'un retrait minimal de 4,25 mètres est requis.
20. Abri d'auto attaché situé à 0,2 mètre de la ligne latérale droite de terrain, alors qu'un minimum de 0,6 mètre est prescrit pour l'immeuble sur le lot 1 265 614 du cadastre du Québec, soit au 423, rue Eugène.

21. Revêtement extérieur composé de 7 matériaux au lieu d'un maximum de 3 pour l'agrandissement d'un bâtiment industriel sur le lot 2 575 643 du cadastre du Québec, soit au 4455, rue Louis-B.-Mayer.
22. Escaliers extérieurs donnant accès à un étage supérieur au rez-de-chaussée dans la cour latérale, alors que cela est prohibé pour un bâtiment construit après l'entrée en vigueur du Règlement CDU-1, pour la construction d'un bâtiment de 16 logements sur le lot 1 178 321 du cadastre du Québec, soit sur le boulevard des Laurentides.
23. Enseigne directionnelle ayant une superficie de 2,48 mètres carrés et une hauteur de 3,05 mètres, au lieu d'une superficie maximale de 1,2 mètre carré et une hauteur maximale de 1,5 mètre pour un bâtiment existant sur le lot 6 490 475 du cadastre du Québec, soit au 2150, desserte Ouest des Laurentides.
24. Matériaux de revêtement extérieur de type D plutôt que de type C pour le remplacement du revêtement extérieur de la façade principale avant sur le lot 1 061 275 du cadastre du Québec, soit au 1254, rue de Gênes.
25. Pour l'immeuble sur le lot 2 730 947 du cadastre du Québec, soit au 531, boulevard des Prairies:
 1. l'installation d'une génératrice installée au sol, alors que les génératrices installées au sol sont prohibées dans les cours de type B;
 2. une emprise au sol des constructions accessoires maximale de 16 %, alors qu'un maximum de 10 % est prescrit.

DONNÉ À LAVAL
CE 13 octobre 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) que la Ville de Laval a aliéné, autrement que par enchère ou soumission publique, les biens ci-dessous décrit les 10 et 23 septembre 2025:

Description -lots du cadastre du Québec	Identité des acquéreurs	Prix de l'aliénation
1 633 977	Alain Marcoux	47 000 \$
6 680 515	Édifice Quartier Saint-Martin S.E.C.	34 650 \$

DONNÉ À LAVAL
CE 13 octobre 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

ÉLECTION MUNICIPALE DU 2 NOVEMBRE 2025

PAR CET AVIS PUBLIC, MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, PRÉSIDENTE D'ÉLECTION, ANNONCE LES ÉLÉMENS SUIVANTS AUX ÉLECTEURS INSCRITS SUR LA LISTE ELECTORALE MUNICIPALE :

- 1) Un scrutin sera tenu.
- 2) Les personnes candidates pour les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de Maire

1-	Stéphane	BOYER	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
2-	Claude	LAROCHELLE	Parti Laval – Équipe Larochelle
3-	Frédéric	MAYER	Action Laval

Poste de conseiller – District 1 Saint-François

1-	Isabel	DION	Parti Laval – Équipe Larochelle
2-	Francis	LETOURNEAU	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
3-	Isabelle	PICHE	Action Laval

Poste de conseiller – District 2 Saint-Vincent-de-Paul

1-	Yann	CARON	Parti Laval – Équipe Larochelle
2-	Paolo	GALATI	
3-	Lorenzo	LAGATTA	Action Laval
4-	Annick	SENGHOR	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer

Poste de conseiller – District 3 Duvernay

1-	Anick	BRUNET	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
2-	Achille	CIFELLI	Action Laval
3-	Guillaume	LAJOIE	Parti Laval – Équipe Larochelle

Poste de conseiller – District 4 Pont-Viau

1-	Matthew	CAMMISANO	Action Laval
2-	Christine	POIRIER	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
3-	Redouane	YAHMI	Parti Laval – Équipe Larochelle

Poste de conseiller – District 5 Marigot

1-	Patria	ALMONTE	Action Laval
2-	Frédérique	BRUNET-MAHEU	Parti Laval – Équipe Larochelle
3-	Cecilia	MACEZO	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer

Poste de conseiller – District 6

Laval-des-Rapides

1-	Pierre	ANTHIAN	
2-	Martin	FIOLA	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
3-	Youssef	JARJOUR	Action Laval
4-	Martine	LANOUE	Parti Laval – Équipe Larochelle

Poste de conseiller – District 7

Renaud-Coursol

1-	Saadia	BRINI	Action Laval
2-	Wassim	MEKIDECHE	Parti Laval – Équipe Larochelle
3-	Seta	TOPOUZIAN	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer

Poste de conseiller – District 8

Vimont

1-	Pierre	BRABANT	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
2-	Stefano	PISCITELLI	Action Laval
3-	Liria	SERRANO	Parti Laval – Équipe Larochelle

Poste de conseiller – District 9

Saint-Bruno

1-	Stéphane	BELANGER	Parti Laval – Équipe Larochelle
2-	Justin	BOISVERT	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
3-	David	DE COTIS	Action Laval

Poste de conseiller – District 10

Auteuil

1-	Melissa	ANNISI PALMIERI	Action Laval
2-	Michel	CANTIN	
3-	Marielle	CORMOULS-HOULES	Parti Laval – Équipe Larochelle
4-	Sylvain	YELLE	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer

Poste de conseiller – District 11

Le Carrefour

1-	Mohamed	BA	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
2-	Daniel	LEGAULT	Action Laval
3-	Romina	RAJABI	Parti Laval – Équipe Larochelle

Poste de conseiller – District 12

Souvenir-Labelle

1-	Sandra	EL-HELOU	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
2-	Michèle	LAROSE	Parti Laval – Équipe Larochelle
3-	Carl-Henry	VOLCY	Action Laval

Poste de conseiller – District 13

L'Abord-à-Plouffe

1-	Marie-Josée	DUVAL	Parti Laval – Équipe Larochelle
2-	Vasilios	KARIDOGIANNIS	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
3-	Maria	PAGANO	Action Laval

Poste de conseiller – District 14

Chomedey

1-	Costa	DEEB	Action Laval
2-	Denitsa	DIMITROVA	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
3-	Sally	RADWAN	Parti Laval – Équipe Larochele
4-	Aglaia	REVELAKIS	

Poste de conseiller – District 15

Saint-Martin

1-	Aline	DIB	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
2-	Peter	KARAMPATOS	Action Laval
3-	Marco	MELLADO	Progrès Laval
4-	Aaron	RODRIGUEZ	Parti Laval – Équipe Larochele

Poste de conseiller – District 16

Sainte-Dorothée

1-	James Lee	BISSI	Action Laval
2-	Ray	KHALIL	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
3-	Valérie	RANCOURT	Parti Laval – Équipe Larochele

Poste de conseiller – District 17

Laval-les-Îles

1-	Nicholas	BORNE	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
2-	François	PILON	Action Laval
3-	Michel	TROTTIER	Parti Laval – Équipe Larochele

Poste de conseiller – District 18

L'Orée-des-Bois

1-	Julie	BEAULIEU	Parti Laval – Équipe Larochele
2-	Nancy	CELESTIN	Action Laval
3-	Yannick	LANGLOIS	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer

Poste de conseiller – District 19

Marc-Aurèle-Fortin

1-	Louise	LORTIE	Parti Laval – Équipe Larochele
2-	Emmanuelle	PROVOST	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
3-	Juan	SCHNEIDER	Action Laval

Poste de conseiller – District 20

Champfleury

1-	Joseph Flaubert	DUCLAIR	Action Laval
2-	Simon-Nicolas	GRANDMAITRE	Parti Laval – Équipe Larochele
3-	Carole	ST-DENIS	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer

Poste de conseiller – District 21

Sainte-Rose

1-	Dilan	BATTAL	Action Laval
2-	Flavia Alexandra	NOVAC	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
3-	Tommy	VALLEE	Parti Laval – Équipe Larochele

Poste de conseiller – District 22
Fabreville-Sud

1-	Leina	FLORES	Progrès Laval
2-	Perry	NIRO	Mouvement lavallois – Équipe Stéphane Boyer
3-	Philippe	NJOMO NGASSA	Action Laval
4-	Martin	VAILLANCOURT	Parti Laval – Équipe Larochelle

- 3) Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants :

Jour du scrutin : 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

District numéro 1 Saint-François	
Salle communautaire Saint-Noël Chabanel 8560, rue de l'Église	01-01 à 01-13
Espace Citoyen des Confluents 1000, rue Marie-Uguay	01-14 à 01-24
Centre communautaire Boileau 7100, boulevard des Mille-Îles	01-25 à 01-31
District numéro 2 Saint-Vincent-de-Paul	
École Val-des-Ruisseaux 650, avenue des Pélicans	02-01 à 02-06
Centre communautaire Groulx 4901, rue Saint-Joseph	02-07 à 02-12
École Jean-XXIII 1100, avenue Jean-XXIII	02-13 à 02-20
École Georges-Vanier 3995, boulevard Lévesque Est	02-21 à 02-34
District numéro 3 Duvernay	
École du Bois-Joli 955, rue Miville-Déchéne	03-01 à 03-10
Pavillon du Bois-Papineau 3235, boulevard Saint-Martin Est	03-11 à 03-20
École primaire Saint-Vincent (campus Concorde) 3000, boulevard de la Concorde Est	03-21 à 03-28
École Saint-Paul Annexe 1305, rue de l'Assomption	03-29 à 03-36
District numéro 4 Pont-Viau	
École primaire Jules-Verne 1701, rue de l'École	04-01 à 04-05
École des Perséides (édifice principal) 115, rue Alexandre	04-06 à 04-15
École Eurêka 200, boulevard de la Concorde Est	04-16 à 04-25
Centre communautaire Saint-Louis-de-Montfort 25, rue Saint-Louis	04-26 à 04-31
District numéro 5 Marigot	
Le Quatre Cent 400, place Juge-Desnoyers	05-01 et 05-02
Résidence l'Oasis de Laval 200-300, place Juge-Desnoyers	05-03
Centre sportif Josée-Faucher / Mont-de-La Salle 125A, boulevard des Prairies	05-04 à 05-16
Manoir de la Giraudière 211, 15 ^e Rue	05-17
École Léon-Guilbault (édifice 1) 133, boulevard Cartier Ouest	05-18 à 05-25
École de la Cime 445, rue de Chartres	05-26 à 05-31

District numéro 6 Laval-des-Rapides	
Centre communautaire Laval-des-Rapides 387, boulevard des Prairies	06-01 à 06-04
Résidence Le Jardin des Saules 391-393, boulevard des Prairies	06-05
École Sainte-Marguerite 40, avenue Dussault	06-06 à 06-12
Collège Letendre 1000, boulevard de l'Avenir	06-13 à 06-22
Les Résidences Soleil Manoir Laval 1455, boulevard de l'Avenir	06-23 et 06-24
Centre de qualification professionnelle et d'entreprenariat (CQPE) 705, chemin du Trait-Carré	06-25 à 06-32
District numéro 7 Renaud-Coursol	
École secondaire de la Croisée 55, boulevard du Souvenir	07-01 à 07-06
École des métiers spécialisés de Laval 777, avenue de Bois-de-Boulogne	07-07 à 07-18
École Simon-Vanier 1755, avenue Dumouchel	07-19 à 07-28
Centre communautaire Raymond-Fortin 1885, avenue Dumouchel	07-29 à 07-32
District numéro 8 Vimont	
Centre communautaire Vimont 1900, rue Bédard	08-01 à 08-12
École Le Sentier 1865, rue André	08-13 à 08-20
École Paul-Comtois 1701, rue de Lucerne	08-21 à 08-29
Résidence Le Marronnier 1500, montée Monette	08-30 à 08-33
District numéro 9 Saint-Bruno	
École primaire Terry-Fox 900, avenue des Lacasse	09-01 à 09-10
École Père-Vimont 2255, boulevard Prudentiel	09-11 à 09-14
Centre communautaire Régent-Martimbeau 455, rue de Lausanne	09-15 à 09-26
École L'Odyssée-des-Jeunes 4600, rue Cyrille-Delage	09-27 à 09-35
District numéro 10 Auteuil	
École Alfred-Pellan – Édifice Ulric-Debien 430, place Jean-Coutu	10-01 à 10-08
École du Boisé 4, rue de la Plage-Venise	10-09 à 10-14
École Horizon Jeunesse 155, boulevard Sainte-Rose Est	10-15 à 10-25
École Sainte-Béatrice 5409, rue de Prince-Rupert	10-26 à 10-35
District numéro 11 Le Carrefour	
Résidence IVVI 3100, promenade du Quartier-Saint-Martin	11-01 et 11-02
École secondaire Laval Senior 3200, boulevard du Souvenir	11-03 à 11-12
École Laval Junior Academy 2323, boulevard Daniel-Johnson	11-13 à 11-28
Résidence Stella 3300, boulevard Le Carrefour	11-29
Manoir des Châteaux 3275-3285-3300, rue des Châteaux	11-30

District numéro 12 Souvenir-Labelle	
Place des aînés – Axion 50+ 435, boulevard Curé-Labelle	12-01 à 12-13
Centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand 3700, boulevard Notre-Dame	12-14 à 12-18
Boisé Notre-Dame 3035-3055, boulevard Notre-Dame	12-19 à 12-21
Les Jardins de Renoir 1400, boulevard Chomedey	12-22 et 12-23
Centre communautaire Saint-Joseph 1450, boulevard Pie-X	12-24 à 12-26
Centre Arménie 1025, boulevard Élisabeth	12-27 à 12-34
District numéro 13 L'Abord-à-Plouffe	
École Saint-Maxime 3680, boulevard Lévesque Ouest	13-01 à 13-09
Centre communautaire Jean-Paul Campeau 3781, boulevard Lévesque Ouest	13-10 à 13-14
École Saint-Paul (édifice 1) 280, 92e Avenue	13-15 à 13-23
Villagia de l'Île Paton 25, promenade des Îles	13-24
École Hillcrest Academy 265, rue Bladen	13-25 à 13-32
District numéro 14 Chomedey	
École primaire Souvenir 4885, chemin du Souvenir Ouest	14-01 à 14-10
École de l'Avenir 5055, chemin du Souvenir Ouest	14-11 à 14-15
Centre du Sablon 755, chemin du Sablon	14-16 à 14-25
École primaire Crestview 750, avenue du Devonshire	14-26 à 14-33
District numéro 15 Saint-Martin	
École internationale des Aventuriers 1855, rue Favreau	15-01 à 15-06
École Saint-Martin 4055, boulevard Saint-Martin Ouest	15-07 à 15-18
Paroisse Notre-Dame-de-Fatima (centre Portugais) 1815, rue Favreau	15-19 à 15-30
District numéro 16 Sainte-Dorothée	
Centre communautaire Sainte-Dorothée 625, rue Sylvie	16-01 à 16-05 et 16-18 à 16-25
École Jean-Lemonde 400, boulevard Sainte-Dorothée	16-06 à 16-17
École Saint-François 530, rue Huberdeau	16-26 à 16-37
Panorama 100, rue Étienne-Lavoie	16-38
District numéro 17 Laval-les-Îles	
École Raymond (pavillon sud) 6145, 27 ^e Avenue	17-01 à 17-04
Centre communautaire Laval-Ouest 6600, 29 ^e Avenue	17-05 à 17-16
Club de curling Laval-sur-le-Lac 10, rue les Pins	17-17 à 17-20
Centre communautaire Bigras 886, chemin de la Fourche	17-21 à 17-23
Centre communautaire Jolibourg 1350, rue du Relais	17-24 à 17-27
École Les Trois Soleils (pavillon 2) 1250, rue Saint-Denis	17-28 à 17-37

District numéro 18 L'Orée-des-Bois	
École l'Orée des Bois (édifice 2) 1100, 37 ^e Avenue	18-01 à 18-05
École l'Orée des Bois (édifice 1) 4185, rue Séguin	18-06 à 18-14
École La Source 4525, boulevard Frenette	18-15 à 18-23
Résidence de la Rive 4605, boulevard Sainte-Rose	18-24
Centre Accès 6500, boulevard Arthur-Sauvé	18-25 à 18-36
District numéro 19 Marc-Aurèle-Fortin	
École Poly-Jeunesse 3578, boulevard Sainte-Rose	19-01 à 19-20
École primaire Our Lady of Peace 3900, rue Nicole	19-21 à 19-25
École primaire Twin Oaks 700, rue Lisane	19-26 à 19-31
District numéro 20 Champfleury	
École l'Aquarelle 707, avenue Marc-Aurèle-Fortin	20-01 à 20-10
École l'Envolée 2589, boulevard des Oiseaux	20-11 à 20-20
École des Cardinaux 6060, rue des Cardinaux	20-21 et 20-30
District numéro 21 Sainte-Rose	
Centre communautaire Le Sorbier 140, rue Nadon	21-01 à 21-08
Centre communautaire des Jeunes de Sainte-Rose 155, boulevard Je-Me-Souviens	21-09 à 21-14
École Curé-Antoine-Labelle 216, boulevard Marc-Aurèle-Fortin	21-15 à 21-26
Parc de la Rivière-des-Mille-Îles 345, boulevard Sainte-Rose	21-27 à 21-32
Domaine des Forges 263-269, boulevard Sainte-Rose	21-33
District numéro 22 Fabreville-Sud	
Place Sports Experts 4855, rue Louis-B.-Mayer	22-01 à 22-13
École Jean-Piaget 3150, boulevard Dagenais Ouest	22-14 à 22-19
Église Saint-Ferdinand 3250, rue Esther	22-20 à 22-27
École Cœur-Soleil 3516, rue Edgar	22-28 à 22-33

Jour de vote par anticipation : 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

District numéro 1 Saint-François	
Espace Citoyen des Confluents 1000, rue Marie-Uguay	01-01 à 01-21
Centre communautaire Boileau 7100, boulevard des Mille-Îles	01-22 à 01-31
District numéro 2 Saint-Vincent-de-Paul	
École Val-des-Ruisseaux 650, avenue des Pélicans	02-01 à 02-11
Centre communautaire Groulx 4901, rue Saint-Joseph	02-12 à 02-34
District numéro 3 Duvernay	
Pavillon du Bois-Papineau 3235, boulevard Saint-Martin Est	03-01 à 03-36

District numéro 4 Pont-Viau	
École Eurêka 200, boulevard de la Concorde Est	04-01 à 04-31
District numéro 5 Marigot	
Centre sportif Josée-Faucher / Mont-de-La Salle 125A, boulevard des Prairies	05-01 à 05-31
District numéro 6 Laval-des-Rapides	
Centre communautaire Laval-des-Rapides 387, boulevard des Prairies	06-01 à 06-17
Centre de qualification professionnelle et d'entreprenariat (CQPE) 705, chemin du Trait-Carré	06-18 à 06-32
District numéro 7 Renaud-Coursol	
École secondaire La Croisée 55, boulevard du Souvenir	07-01 à 07-21
Centre communautaire Raymond-Fortin 1885, avenue Dumouchel	07-22 à 07-32
District numéro 8 Vimont	
Centre communautaire Vimont 1900, rue Bédard	08-01 à 08-33
District numéro 9 Saint-Bruno	
Centre communautaire Régent-Martimbeau 455, rue de Lausanne	09-01 à 09-25
École L'Odyssée-des-Jeunes 4600, rue Cyrille-Delage	09-26 à 09-35
District numéro 10 Auteuil	
Centre communautaire Auteuil 6200, boulevard des Laurentides	10-01 à 10-14
École Horizon Jeunesse 155, boulevard Sainte-Rose Est	10-15 à 10-35
District numéro 11 Le Carrefour	
École Laval Junior Academy 2323, boulevard Daniel-Johnson	11-01 à 11-30
District numéro 12 Souvenir-Labelle	
Place des aînés – Axion 50+ 435, boulevard Curé-Labelle	12-01 à 12-18
Centre communautaire Saint-Joseph 1450, boulevard Pie-X	12-19 à 12-34
District numéro 13 L'Abord-à-Plouffe	
Centre communautaire Jean-Paul Campeau 3781, boulevard Lévesque Ouest	13-01 à 13-16
École Hillcrest Academy 265, rue Bladen	13-17 à 13-32
District numéro 14 Chomedey	
Centre du Sablon 755, chemin du Sablon	14-01 à 14-33
District numéro 15 Saint-Martin	
Paroisse Notre-Dame-de-Fatima (centre Portugais) 1815, rue Favreau	15-01 à 15-30
District numéro 16 Sainte-Dorothée	
Centre communautaire Sainte-Dorothée 625, rue Sylvie	16-01 à 16-38
District numéro 17 Laval-les-Îles	
Centre communautaire Laval-Ouest 6600, 29 ^e Avenue	17-01 à 17-20
Centre communautaire Jolibourg 1350, rue du Relais	17-21 à 17-37

District numéro 18 L'Orée-des-Bois	
École l'Orée des Bois (édifice 2) 1100, 37 ^e Avenue	18-01 à 18-16
Centre Accès 6500, boulevard Arthur-Sauvé	18-17 à 18-36
District numéro 19 Marc-Aurèle-Fortin	
École Poly-Jeunesse 3578, boulevard Sainte-Rose	19-01 à 19-31
District numéro 20 Champfleury	
École l'Aquarelle 707, avenue Marc-Aurèle-Fortin	20-01 à 20-10
École des Cardinaux 6060, rue des Cardinaux	20-11 à 20-30
District numéro 21 Sainte-Rose	
Centre communautaire Le Sorbier 140, rue Nadon	21-01 à 21-21
École l'Aquarelle 707, avenue Marc-Aurèle-Fortin	21-22 à 21-33
District numéro 22 Fabreville-Sud	
Complexe sportif Guimond 4355, autoroute Laval-Ouest (A-440)	22-01 à 22-12
École Jean-Piaget 3150, boulevard Dagenais Ouest	22-13 à 22-33

Jours de vote au Bureau de la présidente d'élection: 24 et 28 octobre 2025, de 10 h à 20 h

Districts numéros 1 à 7	
Pavillon du Bois-Papineau 3235, boulevard Saint-Martin Est	01-01 à 01-30 02-01 à 02-34 03-01 à 03-36 04-01 à 04-31 05-01 à 05-31 06-01 à 06-32 07-01 à 07-32
Districts numéros 8 à 10 et 19 à 22	
Centre communautaire Le Sorbier 140, rue Nadon	08-01 à 08-33 09-01 à 09-35 10-01 à 10-35 19-01 à 19-31 20-01 à 20-30 21-01 à 21-33 22-01 à 22-33
Districts numéros 11 à 18	
Centre communautaire Sainte-Dorothée 625, rue Sylvie	11-01 à 11-30 12-01 à 12-34 13-01 à 13-32 14-01 à 14-33 15-01 à 15-30 16-01 à 16-38 17-01 à 17-37 18-01 à 18-36

- 7) Le recensement des votes sera effectué à la salle du conseil de l'hôtel de ville le 2 novembre 2025, à compter de 22 h, au fur et à mesure que les résultats seront remis au Bureau de la présidente d'élection.
- 8) Vous pouvez joindre le Bureau de la présidente d'élection au 3765, rue Joffre, C.P. 422, Succursale Saint-Martin, Laval, H7V 3Z4
Téléphone : 450 978-3911 ou 450 978-VOTE
Courriel : elections@laval.ca

Donné à Laval, le 13 octobre 2025

Marie-Christine Lefebvre, présidente d'élection